

Services publics : comment votre argent est-il utilisé ?

Les services publics Français se sont construits pour apporter aux citoyens, quels qu'ils soient et partout sur le territoire, la satisfaction des besoins élémentaires. Ce sont les usagers des services publics qui les financent, par l'impôt (Éducation nationale, gestion des infrastructures, culture,...), les cotisations sociales (Santé, Sécurité sociale, aide sociale) ou directement par la facturation d'une prestation (La Poste, SNCF, Énergie, eau...)

Pour la CGT, les usagers ont le droit de savoir comment les services publics sont organisés et gérés et, surtout, comment ils sont dépecés depuis des années, sous l'impulsion des gouvernements successifs.

C'est pourquoi nous nous saisissons de ce rendez-vous entre les citoyens et le service public qu'est la souscription de la déclaration d'impôt sur le revenu pour vous alerter sur les attaques organisées dans tous les secteurs publics.



Vous l'avez constaté, ou allez le constater sous peu, de moins en moins d'agents sont disponibles pour vous renseigner sur l'impôt sur le revenu. Après avoir perdu près de 25 % de ses effectifs en quinze ans, cette administration en vient à fermer les trésoreries à tour de bras, spécialement en zone rurale, et à abaisser constamment la qualité du service rendu. Vous serez même incités à vous débrouiller vous-même sur Internet, ou bien à solliciter un rendez-vous qui se déroulera... quand ce sera possible ! Un service public de plus en plus éloigné du citoyen, citoyen qui se retrouve encore plus livré à lui-même... Et cette évolution, vous la connaissez déjà à la CPAM, à la CAF, à Pôle Emploi, etc...

L'hôpital public, essentiellement financé par l'assurance maladie, connaît, après tant d'autres, une attaque sans précédent avec la mise en œuvre de la loi Touraine et la mise en place des groupements hospitaliers de territoire. Au prétexte de la modernisation des bâtiments du CHU de Tours à financer, ce sont 400 postes médicaux et 350 lits qui seraient supprimés ! Quant aux autres hôpitaux du département et les EHPAD, les conditions de travail des personnels et d'accueil des patients ont déjà dépassé les limites du supportable.

Les collectivités territoriales sont confrontées à l'application de la loi NOTRe, qui s'inscrit dans un processus de réformes au plan national remettant en cause le service public de proximité et donc la réponse aux besoins des citoyens. Avec ce texte, l'État continue à mettre en œuvre sa politique d'austérité, en dépit de sa complète inefficacité économique. Au prétexte du bon usage de l'argent public, la loi NOTRe persiste dans la voie de la concentration des pouvoirs et des moyens

financiers au niveau des échelons intercommunaux et régionaux, avec en particulier la création des métropoles, comme celle de Tours.

La Poste d'Indre-et-Loire (environ 220 points de contacts dont 105 bureaux de plein exercice) ferme des bureaux, en réorganise d'autres, comme partout en France. Au grand dam des personnels et des usagers. Les enseignes rurales étaient touchées de plein fouet. Maintenant, les urbaines suivent le même chemin, comme à Tours, avec la fermeture des bureaux de Ste Radegonde et Rochepinard, et d'autres sont à venir, si la mobilisation des citoyens et des personnels, vive depuis l'automne dernier, se relâche.

À la SNCF, la mise en place d'un guichet unique à St Pierre des Corps depuis le 8 février, ainsi que la suppression des postes de contrôleurs dans les TER, participent d'une disparition pure et simple des missions de service public pour les plus faibles et les moins à même d'utiliser Internet ou les bornes électroniques de réservation. Nombre d'usagers ne peuvent plus acheter leur billet en gare, ni dans le train puisqu'il n'y a plus de contrôleurs dans les TER. Par contre, s'ils subissent un contrôle de la "volante", ils paient plein pot...

À EDF, la direction de l'entreprise a annoncé la fermeture de toutes les boutiques en France d'ici 2019, et c'est déjà le cas - à titre temporaire, paraît-il - de celle de l'avenue de Grammont. Pourtant les usagers connaissent l'utilité et la nécessité de ces lieux d'accueil, notamment pour les plus en difficulté, spécialement en cette période de fin de trêve hivernale (fin de l'interdiction de coupures d'électricité et de gaz).

Et nous pourrions multiplier les exemples d'évolutions décidées, partout, au nom des restrictions budgétaires, de la mise en concurrence avec le privé, et sans aucune considération de vos intérêts, alors que c'est vous qui financez le service public. Alors saisissez-vous des enjeux du service public, il vous appartient ! Et vous trouverez la CGT à vos côtés pour vous réapproprier ce domaine où se joue une part importante de votre sort en tant que citoyens.